



A retenir

VERS DE LA GRAPPE	Le vol de 3ème génération est en cours. Les premières pontes sont visibles. Soyez vigilants.
FLAVESCENCE DOREE	T3 conventionnel : 20 juillet au 1er août T3 obligatoire sur les communes de Montréal, Mouchan et Preignan.
CICADELLE VERTE	Les populations larvaires sont en baisse. Les populations sont très hétérogènes, surveillez toutes vos parcelles.
MILDIOU	Soyez vigilants sur les cépages tardifs et les plantons.

METEO

- **Les faits marquants de la semaine écoulée**

La semaine a été quasiment sèche.

- **Pour les prochains jours**

Les températures devraient diminuer légèrement et une perturbation est attendue pour vendredi.

	Mer 27	Jeu 28	Ven 29	Sam 30	Dim 31	Lun 1	Mar 2
Températures	14-31	15-30	17-27	16-32	16-34	17-32	17-34
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Les 1ères baies vérees sont signalées sur Cabernet sauvignon, Merlot, Chardonnay et Colombard. Début véraison sur certains Merlot, Colombard, Sauvignon. Les Syrah et Gamay sont à mi véraison sur l'est du vignoble. Les Ugni blanc commencent à s'assouplir.

La véraison progresse lentement mais sûrement. Les stades sont très hétérogènes d'un secteur à l'autre et d'une situation à l'autre (gel, stress hydrique, etc.).

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation au vignoble**

Pas d'évolution cette semaine. Toujours des sporulations sous certaines taches.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

Évaluation du risque : Avec la généralisation de la véraison, la période de risque de contaminations sur grappes se termine et le risque à gérer ne concerne plus que le feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte.

Sur les situations à récolte plus tardive, en présence de taches, il convient de limiter la progression des symptômes afin de préserver la qualité du feuillage le plus longtemps possible.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Situation au vignoble**

Les symptômes sont assez fréquents mais seulement sur les parcelles à historique et les cépages sensibles. Il progresse encore sur les parcelles atteintes.

Évaluation du risque : restez vigilants jusqu'à la véraison sur les parcelles avec des symptômes.

Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

Pour les parcelles destinées à la production d'Armagnac, veuillez-vous référer à la note de préconisations techniques produite par le BNIA (envoyée avec le BSV n°10).

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

- **Éléments de biologie**

La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Cette sensibilité diminue fortement dès la véraison est enclenchée.

- **Situation au vignoble**

Le black-rot n'évolue plus. Cette maladie est maîtrisée.

Évaluation du risque : La période de gestion du black-rot est terminée sur les parcelles saines.

Sur les parcelles les plus impactées, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

BOTRYTIS *(Botrytis cinerea)*

- **Situation au vignoble**

Les foyers de Botrytis ont séché.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour des situations spécifiques : lésions sur baies suite à la grêle, conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

La météo actuelle est totalement défavorable à l'installation ou à la progression du Botrytis.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

• Situation au vignoble

Les captures s'intensifient mais restent hétérogènes. Des pontes sont visibles sur les secteurs précoces.

Évaluation du risque : Le 3^{ème} vol est en cours. Des pontes sont visibles en secteur précoce.

La gestion de la G3 doit être raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en G2 et en fonction du stade des pontes observées au vignoble.

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont en baisse. Les niveaux de populations restent très hétérogènes, même à l'échelle d'une exploitation.

Des symptômes sont signalés.

Évaluation du risque : Surveillez les populations larvaires. Il convient de garder un feuillage fonctionnel pour une maturité optimale.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place

FLAVESCENCE DOREE (Scaphoideus titanus)

• Situation au vignoble

Des symptômes apparaissent, notamment sur la commune de Montréal.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (20 juillet au 1^{er} août)	En cours
	en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet) Le T3 est obligatoire sur les communes de Mouchan, Montréal et Preignan.	Terminé

Le T3 est obligatoire sur les parcelles de vigne-mères.

Le T3 est obligatoire sur les communes de Mouchan, Montréal et Preignan.

En dehors des trois communes citées ci-dessus, la réalisation du T3 est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2021 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds flavescents dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des symptômes d'ESCA, dont des formes apoplectiques, sont signalés.

Présence d'échaudage suite aux fortes températures. Cet échaudage concerne essentiellement les grappes en dehors du feuillage et exposées au soleil de l'après-midi.

Des signes de stress hydrique sont observés sur le vignoble.

Des symptômes d'acariose sont présents sur des jeunes vignes.

Prochain BSV le 02 août 2022

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins technique.